



Les atouts de la gestion active

Publié

19 Octobre 2022

Longueur

🕒 4 minute(s) de lecture

Dans une gestion active, le gérant de portefeuille investit en fonction de ses propres convictions, qui peuvent être éloignées de la composition des indices boursiers¹ auxquels il se réfère. Cette approche nécessite de se forger une opinion par un travail accru, du courage pour mettre en œuvre la stratégie qui en résulte et l'assumer, et de l'indépendance pour avoir la liberté de le faire.

Doutes et incertitudes constituent les pires ennemis des marchés financiers car ils nourrissent les craintes des investisseurs. Des événements comme l'envolée de l'inflation, la guerre en Ukraine ou encore la pandémie de Covid-19 sont autant de facteurs de stress pour les marchés financiers car leurs conséquences peuvent être majeures pour l'économie mondiale.

Dans de telles périodes, il peut être particulièrement difficile pour un investisseur de déterminer quand et comment placer son argent. Pour un professionnel pratiquant une gestion dite « active » de son portefeuille, ces périodes peuvent au contraire constituer de réelles opportunités.

Qu'est-ce que la gestion « active » ? Quelles différences avec la gestion « passive » ?

La gestion « passive » cherche la meilleure réplique possible d'un indice boursier : on parle alors de gestion indicielle. Avec cette approche, le gérant de portefeuille ne peut pas choisir les titres dans lesquels investir et la possibilité de personnaliser un portefeuille est très faible, voire nulle.

À l'inverse, dans une gestion « active », la composition d'un portefeuille peut s'éloigner considérablement de celle des indices auxquels il est comparé, l'objectif du gérant étant de faire mieux que ces derniers.

Pour y parvenir, le gérant doit se forger des convictions issues d'analyses le menant à privilégier des pays et des secteurs d'activité et sélectionner les classes d'actifs financiers (actions, obligations, devises...) qui doivent, selon lui, générer la meilleure performance. Pour ce faire, il doit acheter ou vendre au moment qu'il juge le plus opportun. Il peut aussi décider de mettre en œuvre des stratégies de couverture de risques².

Pour l'aider à se forger son opinion sur la stratégie à mener et investir en conséquence, le gérant « actif » s'appuie le plus souvent sur une approche macro-économique solide³.

Mais au-delà des aspects économiques, le gérant doit aussi être capable d'appréhender les facteurs géopolitiques, la situation financière des entreprises, ou le sentiment de marché (analyse graphique, études sur le positionnement et le sentiment des investisseurs...). Des éléments auxquels s'ajoute l'analyse des politiques mises en œuvre par les banques centrales, dont le mandat est d'abord de maintenir les prix avec une croissance durable.

En quoi un environnement incertain peut-il être favorable à la gestion active ?

La gestion active est la plus efficace lorsque les inflexions économiques sont prévisibles : inflation, récession... C'est dans ces contextes que les capacités d'anticipation et d'adaptation, ainsi que les convictions des gérants, donnent toute leur force à ce style de gestion. Une gestion passive sera, elle, empêchée dans sa capacité à saisir des opportunités et à résister en cas de chute des marchés financiers compte tenu des limites qui lui sont fixées.

En outre, un gérant actif peut recourir à des instruments dits de « couverture ». Ces produits peuvent offrir une protection contre les fluctuations de prix des marchés d'actions et de matières premières, des taux de change ou des taux d'intérêt. Ils peuvent aussi aider le gérant à conserver des titres sur lesquels il a une forte conviction tout en réduisant l'exposition globale de son portefeuille aux risques de marché⁴.



La gestion active chez Carmignac

La performance de la gestion active telle que pratiquée chez Carmignac repose sur la capacité du gérant à bien anticiper les inflexions du cycle économique (expansion, récession ou dépression, reprise). Cela doit l'aider à se positionner correctement en vue de la phase du cycle à venir.

Au cœur des stratégies d'investissement développées par Carmignac, la gestion active a montré sa force lors des crises de 2002, 2008 ou plus récemment en 2020, trois périodes ayant vu nos fonds résister à la chute des marchés financiers. Au-delà de cette performance, ces épisodes ont aussi montré notre capacité à épauler nos clients en leur évitant le stress d'un krach boursier et la vente de titres au plus bas, ce qui leur a permis de ne pas rater le rebond des marchés financiers quand il est intervenu.

Chez Carmignac, la gestion active s'appuie sur :

le travail constant d'une équipe de gestion hautement expérimentée et qualifiée, et une vision globale de l'environnement économique pour permettre aux gérants de se forger leurs convictions et d'identifier les opportunités ;

le courage de mettre en œuvre des stratégies pouvant aller à l'encontre de celles des autres investisseurs ;
l'indépendance pour être libres de nos choix et de nos décisions.

Notre style de gestion active ne se limite pas à la seule sélection d'actifs financiers. En tant qu'actionnaires actifs, nous n'hésitons pas à intervenir auprès des entreprises lorsque la politique menée par leur direction en matière d'environnement, d'évolutions sociales ou de gouvernance (ESG) ne correspond pas à nos valeurs ou aux engagements pris.

Le retour de l'inflation marque aussi celui des cycles économiques mis sous l'éteignoir pendant plus d'une décennie par les banques centrales et leurs mesures de soutien artificiel à l'économie (taux d'intérêt très bas, injections de liquidités sur les marchés financiers). Un tel retour, et dans son sillage celui de la volatilité sur les marchés financiers, doit pouvoir constituer une opportunité pour la gestion active de démontrer sa capacité à gérer sur le long terme l'épargne de ses clients.

¹ Un indice boursier regroupe des actions permettant d'évaluer la performance d'un marché ou d'un secteur. C'est un instrument essentiel de la gestion d'actifs qui sert souvent de référence pour mesurer les performances des gérants de portefeuille.

² Les principaux risques auxquels s'expose un fonds sont : le risque de perte lié aux fluctuations de la valeur de marché du portefeuille (risque de marché), le risque qu'un émetteur fasse défaut et ne rembourse pas sa créance (risque de crédit), le risque qu'une contrepartie ne puisse satisfaire ses obligations (risque de contrepartie), le risque de non-respect des contraintes d'investissement, et le risque d'incapacité temporaire ou définitive de vendre un ou plusieurs actifs détenus en portefeuille (risque de liquidité).

³ La macro-économie a pour objet l'étude globale de l'économie à partir de facteurs externes pouvant avoir un impact sur les entreprises : consommation des ménages, investissement, inflation, taux de croissance du PIB, chômage, vieillissement de la population, évolutions technologiques, fiscalité, niveau de revenus, etc.

⁴ Variation des taux d'intérêt, fluctuation des devises, perte de valeur, volatilité des prix des matières premières, etc.

Pour découvrir notre vision des marchés financiers

[Cliquez ici](#)



Informations légales importantes

Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfm.be.

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)

